

Madame, Monsieur, **chère amie, cher ami,**

Notre compatriote Salah HAMOURI est emprisonné depuis le 23 août dernier.
Il est actuellement incarcéré en Israël, dans le Neguev, dans la prison de Ramon.

La campagne pour sa libération a été engagée immédiatement: messages au ministre des affaires étrangères, à la présidence de la République, cartes-pétitions au Président de la République (50000 éditées à ce jour), interventions de nombreuses organisations politiques, syndicales, associatives, telles la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, le Syndicat des Avocats de France ...

Des personnalités très diverses ont aussi appelé à sa libération comme Michel Warschawski (historien israélien, fils de l'ancien rabbin de Strasbourg), Pierre Joxe (ancien ministre), Christiane Hessel, Jean Ziegler (vice-président de la commission des Droits de l'Homme de l'ONU), Rony Brauman (ancien président de Médecins sans Frontières), Michel Tubiana (Président d'honneur de la LDH), Richard Falk (professeur de droit international aux USA), Angela Davis, Noam Chomsky, Ken Loach, Roger Waters ...

Des conseils municipaux ou départementaux ont également émis des vœux dans ce sens.

La mobilisation a commencé à porter ses fruits puisque du silence, le gouvernement et le Président de la République sont passés à la dénonciation de la détention administrative, au regret que ni Salah, ni ses défenseurs, ni le gouvernement français ne sachent ce qui lui est reproché, et à *"l'espoir"* d'une libération prochaine. Sans résultat tangible à ce jour du côté israélien.

La mobilisation doit donc continuer et s'amplifier afin d'accroître la pression sur les autorités françaises et israéliennes.

Le 30 novembre prochain, Salah HAMOURI entamera son 100ème jour de détention.

A cette occasion, entre autres actions, nous engageons, avec le comité de soutien, une campagne intitulée **"1000 élus pour la libération de Salah Hamouri"**.

L'objectif est de recueillir la signature de nombreux élus (municipaux, départementaux, communautaires ou parlementaires) de la lettre ouverte au Président de la République dont le texte est en pièce jointe et d'en présenter les premières lors d'une conférence de presse le 30 novembre.

Madame, Monsieur, chère amie, cher ami,

Vous êtes élu.e, et nous vous proposons donc de contribuer à cette campagne en apportant votre signature à cette lettre. Vous pouvez nous adresser un message de confirmation en indiquant formellement vos nom, prénom et qualité.

aux adresses suivantes: afps38@yahoo.fr ou jean-paul.fourcroy@wanadoo.fr ou anne.tuillon@wanadoo.fr .

Pour compléter votre information, nous attirons votre attention sur les trois points suivants:

- La détention administrative, dont Salah Hamouri est victime, est une procédure issue du mandat britannique en Palestine. Elle est renouvelable de 6 mois en 6 mois indéfiniment. Le détenu est emprisonné sans charge, sans inculpation ni procès. C'est donc un **emprisonnement arbitraire** qui constitue une grave atteinte aux droits humains les plus élémentaires tels qu'ils sont définis par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme ou dans le Préambule de la Constitution de notre République. A noter que plusieurs centaines de Palestiniens sont actuellement détenus dans ces conditions, parfois depuis plusieurs années. A noter aussi que cette procédure n'est pas applicable aux citoyens israéliens juifs.
- Salah Hamouri est résident à Jérusalem. Il n'est donc citoyen ni d'Israël, ni de Palestine. En revanche, il est citoyen français. Donc à ce titre **notre pays lui doit sa protection** comme à n'importe quel ressortissant français. Nous demandons simplement que la France agisse comme elle a su le faire pour la libération de Loup Bureau des prisons turques.
- **Enfin, il faut noter que la signature recueillie, même si elle est accompagnée de la qualité du signataire (conseiller municipal, maire, conseiller départemental, etc.), est strictement personnelle et n'engage en aucune façon le conseil municipal ou toute autre institution.**

Vous trouverez [ici](#) la lettre que Salah Hamouri a pu nous adresser de sa prison. Elle devrait inciter le maximum de défenseurs des droits de l'homme à signer cet appel. Il est inutile d'insister sur l'urgence de notre mobilisation pour la libération immédiate de notre compatriote injustement et illégalement emprisonné.

Nous devons avoir le maximum de signatures - dans les jours qui viennent - pour marquer la date du 30 novembre, 100ème jour de détention de Salah Hamouri. Merci également de proposer aux élus signataires de participer à la conférence de presse qui se tiendra le jeudi 30 novembre à 11 heures dans un lieu que nous déciderons ensemble.

Nous vous remercions par avance par avance de votre engagement pour le droit et la liberté.

Anne TUAILLON, présidente de l'AFPS Isère Grenoble

Vice-présidente de l'AFPS